



Ordre des travailleurs sociaux
et des thérapeutes conjugaux
et familiaux du Québec

Répertoire

Prix, distinctions et soutien financier

Table des matières

Prix et distinctions	3
Prix Relève	4
Critères.....	4
Soumettre une candidature.....	4
Prix Innovation et entrepreneuriat social	5
Critères.....	5
Soumettre une candidature.....	5
Membre honoraire	6
Critères.....	6
Soumettre une candidature.....	6
Membre Émérite	7
Critères.....	7
Soumettre une candidature.....	7
Mérite du CIQ	8
Critères.....	8
Soumettre une candidature.....	8
Soutien financier	9
Bourses La Personnelle	9
Bourse La Personnelle Niveau baccalauréat.....	9
Bourse La Personnelle Niveau maîtrise.....	10
Bourse La Personnelle Niveau doctorat	11
Bourse d'aide à la publication	12
Évaluation des projets.....	12
Exigences de présentation.....	12
Soumettre une candidature.....	12
Fonds René-Pagé	13
Évaluation des projets.....	13
Exigences de présentation.....	13
Soumettre une candidature.....	13



Prix et distinctions

L'Ordre rend annuellement hommage à l'excellence de ses membres dans les domaines du travail social et de la thérapie conjugale et familiale. Il souligne par ailleurs l'engagement d'une personnalité publique. C'est ainsi qu'il remet chaque année le prix Relève et le Prix Innovation et entrepreneuriat social, et qu'il décerne les titres de membre Émérite et de membre Honoraire ainsi que le Mérite du CIQ attribué par le Conseil interprofessionnel du Québec, sur recommandation de l'Ordre.

Toute personne, qu'elle soit membre ou non de l'Ordre, peut soumettre la candidature d'une personne membre de l'Ordre ou d'une personnalité publique incarnant les valeurs de l'Ordre et de ses professions pour un prix ou une distinction. Vous trouverez dans les pages qui suivent toute l'information utile concernant les critères et pour soumettre une candidature.



Prix Relève

Le prix Relève est remis à une ou un membre de l'Ordre de moins de 40 ans et dont la pratique mérite d'être soulignée étant donné son impact sur la société et sur la notoriété de sa profession. La personne candidate se démarque par son audace, sa persévérance et sa capacité à utiliser sa profession et ses compétences comme leviers de changement.

Critères

Pour être considérée, la personne candidate doit :

- > être membre de l'Ordre depuis moins de dix ans
- > avoir développé une approche ou une pratique novatrice
- > être reconnue pour son expertise particulière auprès de certaines clientèles ou en lien avec des problématique émergentes
- > représenter une source d'inspiration et de motivation pour l'ensemble de la relève
- > contribuer au rayonnement de sa profession

Soumettre une candidature

Vous avez jusqu'au 30 avril de l'année courante pour soumettre une candidature, à l'aide du [formulaire officiel](#). Chaque proposition doit être accompagnée, si possible, du curriculum vitae de la personne et d'un court texte décrivant pourquoi sa candidature devrait être considérée. Un jury, formé de personnes lauréates ainsi que de membres du Conseil d'administration et du personnel de l'Ordre, étudiera les propositions reçues et fera sa recommandation au Conseil d'administration.

Quelques membres ayant reçu ce prix

Kharoll Ann Souffrant, T.S.	Lisa Ellington, T.S.
Christel Brouillette, T.S.	Charlie-Maud Gingras, T.S.
Laura Ducharme, T.S., médiatrice familiale accréditée	Ash Paré, T.S.
Laura El-Hachem, T.S., T.C.F.	



Prix Innovation et entrepreneuriat social

Le prix Innovation et entrepreneuriat social est remis annuellement à une ou un membre de l'Ordre qui pratique depuis au moins dix ans et qui se démarque par le développement de projets, la création et l'innovation en travail social ou en thérapie conjugale et familiale. La ou le récipiendaire de ce prix se démarque pour son travail hors des sentiers battus, notamment par la mise sur pied d'un organisme, d'un programme ou d'un projet novateur qui met en lumière les compétences et la contribution de sa profession au bien-être et à la santé des clientèles vulnérables.

Critères

Pour être considérée, la personne candidate doit :

- > avoir mis sur pied une pratique, un projet ou un organisme dans un domaine social novateur ou en émergence qui vient combler un besoin auprès des clientèles visées
- > avoir développé une expertise particulière et reconnue dans ce domaine
- > avoir fait preuve de vision, d'entrepreneuriat, de créativité, de détermination et de compétence
- > avoir un impact direct et important sur la clientèle vulnérable
- > représenter une source de fierté, de motivation et d'inspiration pour ses pairs
- > contribuer au rayonnement de sa profession

Soumettre une candidature

Vous avez jusqu'au 30 avril de l'année courante pour soumettre une candidature à l'aide du [formulaire officiel](#). Chaque proposition doit être accompagnée, si possible, du curriculum vitae de la personne et d'un court texte décrivant pourquoi sa candidature devrait être considérée. Un jury, formé de personnes lauréates ainsi que de membres du Conseil d'administration et du personnel de l'Ordre, étudiera les propositions reçues et fera sa recommandation au Conseil d'administration.

Quelques membres ayant reçu ce prix

Martin Dusseault, T.S.	Josée Masson, T.S.
Nathalie L'heureux, T.S.	Julie Nadeau, T.S.
Maxime Fréchette, T.S.	



Membre honoraire

Il s'agit d'une personnalité publique qui, dans l'exercice de ses fonctions, a toujours défendu les valeurs d'équité et de justice sociale qui nous sont chères et qui jouit d'une grande notoriété dans l'opinion publique.

Critères

Pour être considérée, la personne candidate doit :

- > avoir exercé une certaine influence
- > être reconnue pour sa contribution à la défense et à la promotion des valeurs d'équité et de justice sociale, de respect des droits de la personne en général et des personnes vulnérables en particulier

Soumettre une candidature

Vous avez jusqu'au 30 avril de l'année courante pour soumettre une candidature à l'[aide du formulaire officiel](#). Chaque proposition doit être accompagnée, si possible, du curriculum vitae de la personne et d'un court texte décrivant pourquoi sa candidature devrait être considérée. Un jury, formé de personnes lauréates ainsi que de membres du Conseil d'administration et du personnel de l'Ordre, étudiera les propositions reçues et fera sa recommandation au Conseil d'administration.

Quelques membres honoraires de l'Ordre

Michelle Audette	Jean-Marie Lapointe
Manon Barbeau	Serge Lareault
Monique Bégin	Guy Latraverse
Janette Bertrand	Régine Laurent
Dan Bigras	M ^e Jean-Pierre Ménard
Françoise David	Père Emmett John « Pops »
Louis Garneau	Dr Réjean Thomas
Joé Juneau	Laure Waridel
Vivian Labrie	



Membre Émérite

La ou le membre Émérite contribue ou a contribué de façon particulière et remarquable au rayonnement d'une des professions de l'Ordre. Par son professionnalisme et sa notoriété, cette personne jouit d'une large reconnaissance auprès de ses pairs.

Critères

La personne doit :

- > être membre de l'Ordre
- > détenir une solide expérience professionnelle qui s'étend sur plus de 20 ans
- > avoir fait preuve de créativité et d'initiative dans le cadre de ses activités professionnelles
- > représenter une source d'inspiration pour la relève
- > jouir d'un rayonnement professionnel significatif et mesurable dans un ou plusieurs domaines reliés à l'une ou l'autre de nos professions
- > être reconnue par ses pairs
- > s'être impliquée au sein de l'Ordre

Soumettre une candidature

Vous avez jusqu'au 30 avril de l'année courante pour soumettre une candidature à l'aide du [formulaire officiel](#). Chaque proposition doit être accompagnée, si possible, du curriculum vitae de la personne et d'un court texte décrivant pourquoi sa candidature devrait être considérée. Un jury, formé de personnes lauréates ainsi que de membres du Conseil d'administration et du personnel de l'Ordre, étudiera les propositions reçues et fera sa recommandation au Conseil d'administration.

Quelques membres émérites de l'Ordre

Ginette Berteau, T.S.	Jean-Luc Lacroix, T.S., T.C.F., psychothérapeute
Isabelle Côté, T.S.	Michèle Lambin, T.S., psychothérapeute
Henri Dorvil, T.S.	Jacqueline Prud'homme, T.S., T.C.F.
Jean-Pierre Duplantie, T.S.	Gilles Rondeau, T.S.
Lorraine Fillion, T.S., médiatrice familiale accréditée	Gilles Tremblay, T.S.
Sheila Goldbloom, T.S.	Nico Trocmé, T.S.
Josée Grenier, T.S.	Daniel Turcotte, T.S.
Christiane Guay, T.S.	Nadine Vollant, T.S.
Carole Hamel, T.S., psychothérapeute	
Rolande Hébert, T.S., T.C.F.	



Mérite du CIQ

Le Mérite du CIQ est décerné au nom du Conseil interprofessionnel du Québec à une professionnelle ou à un professionnel qui s'est distingué au service de sa profession et de son ordre professionnel. Cet hommage souligne et récompense les réalisations de membres ayant un impact sur le développement de l'Ordre ou leur contribution significative au développement de la profession en lien avec les valeurs du système professionnel québécois.

Un seul prix est remis par ordre professionnel et chaque ordre présente, chaque année, une candidature au CIQ. Un représentant du Conseil présente le profil de la professionnelle ou du professionnel choisi.

Critères

Le jury s'appuie sur les critères suivants.

Les réalisations de la personne ont un impact sur le développement de l'Ordre :

- > Implication au sein de l'Ordre comme membre du Conseil d'administration, du Comité exécutif, des comités statutaires ou autres
- > Responsabilité ou apport significatif dans un dossier important pour l'Ordre
- > Action bénévole déterminante pour l'Ordre
- > Apport à la gestion de l'Ordre
- > Apport à la mise en place de structures ou services au sein de l'Ordre

Sa contribution au développement de la profession en lien avec les valeurs du système professionnel québécois sont significatives :

- > Souci de la compétence
- > Amélioration continue de la qualité de la pratique
- > Intégrité
- > Attitude éthique
- > Prise en compte de l'intérêt des personnes clientes et du public
- > Collaboration avec les pairs

Soumettre une candidature

Vous avez jusqu'au 30 avril de l'année courante pour soumettre une candidature à l'aide du [formulaire officiel](#). Chaque proposition doit être accompagnée, si possible, du curriculum vitae de la personne et d'un court texte décrivant pourquoi sa candidature devrait être considérée. Un jury, formé de personnes lauréates ainsi que de membres du Conseil d'administration et du personnel de l'Ordre, étudiera les propositions reçues et fera sa recommandation au Conseil d'administration.

Quelques membres ayant reçu le Mérite du CIQ

Christiane Archambault (posthume)	Rolande Hébert, T.S., T.C.F.
Madeleine Beaudry, T.S.	Michel Lemieux, T.C.F.
Sharon Bond, T.S., T.C.F.	Michelle Paquette, T.C.F.
Ghislaine Brosseau, T.S.	Murielle Pépin, T.S.
Yvon Bureau, T.S.	Gilles Rondeau, T.S.
Isabelle Côté, T.S.	Richard Silver, T.S.
Lorraine Filion, T.S., médiatrice familiale accréditée	Serge Turcotte, T.S.
Claudette Guilmaine, T.S.	



Soutien financier

Bourses La Personnelle

Dans le but de valoriser l'appartenance des personnes diplômées en travail social ou en thérapie conjugale et familiale à leur ordre professionnel, nous sommes heureux d'attribuer trois bourses à des personnes qui étudient en travail social ou en thérapie conjugale et familiale, en collaboration avec La Personnelle, assurances générales.

- > 750 \$ pour une personne finissante au baccalauréat en travail social
- > 750 \$ pour une personne à la maîtrise en travail social ou en thérapie conjugale et familiale ainsi qu'une adhésion gratuite à l'Ordre pour une période d'un an
- > 1 000 \$ (offerts par l'Ordre) pour une personne au doctorat en travail social, 500 \$ supplémentaires offerts par La Personnelle, assurances générales ainsi que deux années d'adhésion gratuite à l'Ordre

Les candidatures doivent être acheminées au plus tard le 30 avril de l'année courante.

Bourse La Personnelle | Niveau baccalauréat

Condition d'admissibilité

Les personnes candidates doivent avoir terminé leur baccalauréat en travail social en avril dans une université du Québec en vue d'obtenir leur diplôme au plus tard à l'été.

Critères d'évaluation du texte de présentation

Description	Pointage
Définition du travail social (valeurs de la profession, son rôle, les enjeux actuels qui traversent la pratique)	30 pts
Connaissances de l'Ordre (mandat et activités de l'Ordre; ses apports pour la profession)	20 pts
Qualité du dossier académique	15 pts
Expérience de travail soit dans le domaine de l'intervention sociale; la recherche et/ou implication dans la communauté	30 pts
Qualité de la présentation du texte	5 pts

Pour participer

Pour soumettre votre candidature, faire parvenir d'ici le 30 avril de l'année courante, à l'[aide du formulaire officiel](#) :

- > un texte d'un maximum de 350 mots exposant votre conception du travail social et votre connaissance du rôle et du mandat de l'Ordre (les textes qui dépassent 350 mots seront automatiquement refusés)
- > un bref curriculum vitae (1 page maximum)
- > une photocopie du plus récent relevé de notes (ne pas inclure de lettre de recommandation)

Sélection

Un jury formé d'une personne membre du conseil d'administration (CA) de l'Ordre, d'une personne membre du personnel de l'Ordre et d'une personne membre du corps professoral d'un programme de travail social étudiera les propositions reçues et fera sa recommandation au CA de l'Ordre. L'Ordre contactera la ou le récipiendaire vers la fin août. Les personnes ayant soumis une candidature seront informées du résultat de leur démarche au même moment.

Description de la bourse

Une bourse de 750 \$ décernée par La Personnelle, assurances générales



Bourse La Personnelle | Niveau maîtrise

Conditions d'admissibilité

- > Poursuivre des études de maîtrise en travail social ou en thérapie conjugale et familiale au moment de déposer sa candidature
- > Poursuivre des études de maîtrise dans un domaine autre que le travail social ou la thérapie conjugale et familiale, mais dont le sujet contribue à l'avancement de l'une de ces professions au moment de déposer sa candidature
- > Avoir déposé son projet de recherche ou de stage (dépôt du projet)

Critères d'évaluation

Description	Pointage
Pertinence du projet pour la profession	25 pts
Approche théorique et méthodologique rigoureuse	15 pts
Originalité du projet	10 pts
Retombées du projet pour la profession	10 pts
Qualité du dossier académique	15 pts
Expérience de travail soit dans le domaine de l'intervention sociale; la recherche et/ ou implication dans la communauté	15 pts
Qualité de la présentation du texte	10 pts

Pour participer

Pour soumettre votre candidature, faire parvenir d'ici le 30 avril de l'année courante, à l'[aide du formulaire officiel](#):

- > un texte d'un maximum de 750 mots présentant votre projet de maîtrise ou de stage/essai
- > un bref curriculum vitae (1 page maximum)
- > une photocopie du plus récent relevé de notes (ne pas inclure de lettre de recommandation)

Sélection

Un jury formé d'une personne membre du Conseil d'administration de l'Ordre, d'une personne membre du personnel de l'Ordre et d'une personne membre du corps professoral d'un programme de travail social ou de thérapie conjugale et familiale étudiera les propositions reçues et soumettra son choix au Conseil d'administration de l'Ordre. L'Ordre contactera la ou le récipiendaire vers la fin août. Les personnes ayant soumis une candidature seront informées du résultat de leur démarche au même moment.

Description de la bourse

Une bourse de 750 \$ décernée par La Personnelle, assurances générales et une année d'adhésion gratuite à l'Ordre, incluant les frais d'étude de dossier



Bourse La Personnelle | Niveau doctorat

Conditions d'admissibilité

- > Poursuivre des études de doctorat en travail social au moment de déposer sa candidature
- > Poursuivre des études de doctorat dans un domaine autre que le travail social, mais dont le sujet de la thèse contribue à l'avancement de la profession au moment de déposer sa candidature
- > Avoir complété la scolarité préparatoire au dépôt du projet de thèse

Critères d'évaluation

Description	Pointage
Pertinence du projet pour la profession	15 pts
Approche théorique et méthodologique rigoureuse	20 pts
Originalité du projet	10 pts
Retombées du projet pour la profession	10 pts
Qualité du dossier académique	15 pts
Expérience de travail soit dans le domaine de l'intervention sociale; la recherche et/ ou implication dans la communauté	20 pts
Qualité de la présentation du texte	10 pts

Pour participer

Pour soumettre votre candidature, faire parvenir d'ici le 30 avril de l'année courante, à l'[aide du formulaire officiel](#):

- > un texte d'un maximum de 5 000 mots présentant votre projet de thèse
- > un bref curriculum vitae (1 page maximum)
- > une photocopie du plus récent relevé de notes (ne pas inclure de lettre de recommandation)

Sélection

Un jury formé d'une personne membre du Conseil d'administration de l'Ordre, d'une personne membre du personnel de l'Ordre et d'une personne membre du corps professoral d'un programme de travail social étudiera les propositions reçues et soumettra son choix au Conseil d'administration de l'Ordre. L'Ordre contactera la ou le récipiendaire vers la fin août. Les personnes ayant soumis une candidature seront informées du résultat de leur démarche au même moment.

Description de la bourse

Une bourse de 1 500 \$ (1000 \$ offerts par l'Ordre, 500 \$ offerts par La Personnelle, assurances générales) et deux années d'adhésion gratuite à l'Ordre, incluant les frais d'étude de dossier



Bourse d'aide à la publication

Afin d'encourager, faciliter et promouvoir l'écriture chez ses membres, l'Ordre offre une bourse annuelle d'un maximum de 5 000 \$ pour un projet de publication dont les axes gravitent autour du développement professionnel ou de la recherche appliquée à la pratique professionnelle.

Évaluation des projets

Le jury étudiera les candidatures à partir des critères suivants.

Le projet de publication :

- > contribue au développement de pratiques novatrices en travail social ou en thérapie conjugale et familiale
- > contribue à mieux faire connaître l'une ou l'autre de nos professions
- > enrichit les connaissances de ces professions
- > démontre de la créativité et de l'originalité
- > démontre de la rigueur dans la présentation du projet et son plan de réalisation
- > est d'un minimum de 100 pages (ou de 350 000 caractères)
- > la personne qui en est l'autrice principale est membre de l'Ordre

La personne qui en est l'autrice s'engage à mentionner le soutien financier de l'Ordre pour la publication de son ouvrage dans celui-ci. Le jury accordera la priorité aux œuvres originales (première publication) et aux auteurs et aux autrices qui ne bénéficient pas d'un soutien institutionnel pour écrire.

Exigences de présentation

- > La description du projet de publication ne doit pas excéder cinq pages (double interligne), répondre à tous les critères d'admissibilité, inclure la table des matières provisoire de la publication envisagée et un court texte expliquant pourquoi le projet devrait être considéré.
- > Un sommaire de dix lignes présentées sur une page séparée doit accompagner la description du projet, en reprenant les principales caractéristiques de la publication. Il contient aussi le titre du projet, le nom de l'autrice ou de l'auteur (en précisant l'ordre, s'il y en a plusieurs), la date de présentation du projet et l'échéancier de parution prévu.
- > Chaque demande devra être accompagnée : du curriculum vitae de l'auteur, de l'autrice ou des auteurs et d'une lettre signée par la personne responsable de l'organisme ou de la maison d'édition mentionnant l'engagement à publier ainsi qu'une date approximative de publication.

Soumettre une candidature

Vous avez jusqu'au 30 avril de l'année courante pour soumettre votre candidature à [l'aide du formulaire officiel](#). Un jury, formé notamment d'une personne membre du Conseil d'administration de l'Ordre, d'une personne membre du personnel de l'Ordre et d'une personne membre du corps professoral d'un programme de travail social, étudiera les propositions reçues et fera rapport au Conseil d'administration. La Bourse d'aide à la publication est assujettie aux lois de l'impôt sur le revenu. L'Ordre contactera la ou le récipiendaire vers la fin août. Les personnes ayant soumis une candidature seront informées du résultat de leur démarche au même moment.



Fonds René-Pagé

Le fonds René-Pagé, une enveloppe de 60 000 \$ dédiée à la diffusion des connaissances en travail social, est créé à la mémoire de ce travailleur social, secrétaire et directeur général de l'Ordre de 1987 à 2002. René Pagé a guidé l'Ordre vers la modernité grâce à son leadership et à sa passion. Il a reçu, en 2003, le Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec pour sa contribution au rayonnement de l'Ordre et du système professionnel.

Le fonds René-Pagé offrira, de 2026 à 2035, un soutien financier de 6 000 \$ par année pour un ou plusieurs projets de diffusion de connaissances en travail social dans le cadre d'un événement (colloque, journée professionnelle, séminaire, congrès) ou d'une activité de formation. Le projet doit être porté par un regroupement de personnes ou d'organisations. Cela comprend notamment des regroupements de professionnels ou d'organismes, des tables de concertation, des groupes de chercheurs, des communautés de pratique. Ce montant est octroyé à l'automne de chaque année. Le soutien financier peut être versé à des individus (la somme versée est alors imposable), à des organismes ou à des fonds de recherche.

Évaluation des projets

Le Comité de la formation continue de l'Ordre étudiera les candidatures à partir des critères suivants.

Le projet de diffusion des connaissances en travail social :

- > contribue au développement de pratiques en travail social favorisant la justice sociale
- > enrichit les connaissances en travail social
- > rejoint un public d'au moins 25 personnes, incluant des travailleurs sociaux
- > favorise la collaboration entre différents acteurs et actrices du travail social
- > démontre de la rigueur dans la présentation du projet et son plan de réalisation

Également à considérer :

- > Au moins un ou une travailleuse sociale joue un rôle actif dans le projet (dépôt de la demande, programmation, organisation, animation, conférence, etc.)
- > Le projet doit se dérouler dans l'année suivant l'octroi des fonds

Exigences de présentation

Le projet de diffusion de connaissances doit être soumis à l'aide du formulaire de mise en candidature et inclure les éléments suivants :

- > Description générale du projet (incluant le titre du projet et sa description, importance du projet et sa contribution au travail social, le nom des organisateurs, la date de tenue de l'événement ou de l'activité de formation et l'échéancier)
- > Description spécifique sur le contenu et le déroulement de l'événement ou de l'activité de formation.
- > Comment le projet répond aux critères d'admissibilité
- > Budget préliminaire et liste des autres sources de financement, le cas échéant
- > Il est possible d'ajouter d'autres documents pour soutenir la candidature (programmation, invitation, biographie des formateurs ou conférenciers, etc.)

Soumettre une candidature

Vous avez jusqu'au 30 avril de l'année courante pour soumettre votre candidature à [l'aide du formulaire officiel](#). Le comité de formation continue étudiera les propositions reçues et fera ses recommandations au Conseil d'administration. L'Ordre contactera le ou la responsable du projet sélectionné vers la fin août. Les personnes ayant soumis une candidature seront informées du résultat de leur démarche au même moment.

